



## Francine Cardinal

---

Admise au Barreau du Québec en 1985, Francine Cardinal obtient par la suite un diplôme d'études supérieures en droit commercial ainsi qu'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales. Ouvrant en pratique privée, elle se spécialise en litige dans les secteurs du droit commercial et successoral et agit à titre d'avocate-conseil auprès de divers organismes sans but lucratif. En 2004, elle décide de s'impliquer à temps plein dans le secteur philanthropique et occupe aujourd'hui le poste de directrice des dons majeurs et planifiés pour l'Université de Montréal. Particulièrement intéressée par l'importance des règles éthiques et de bonne gouvernance dans le secteur philanthropique, elle a fait partie du comité consultatif du Bureau de normalisation du Québec ayant mené au développement d'un programme de certification pour les organismes de bienfaisance.